

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1982-1983

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor) présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983.

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je voudrais aussi déposer au nom de mes collègues et à l'appui du budget des dépenses, la Partie I du Plan de dépenses du gouvernement, dix documents se rattachant à la Partie III et un guide du budget des dépenses du gouvernement du Canada.

LES ÉCLAIRCISSEMENTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, les honorables députés ne sont pas sans savoir que l'examen minutieux des plans de dépenses de l'État par le Parlement constitue l'une des responsabilités fondamentales du système parlementaire. Aussi, bien que les plans qui sont déposés et les autorisations qui sont demandées fassent partie du cadre des dépenses déposé par le ministre des Finances (M. MacEachen) à l'occasion du discours du Budget du 12 novembre, j'invite tous les honorables députés à examiner ces prévisions budgétaires le plus consciencieusement possible.

Avant de commenter certaines parties des prévisions budgétaires de cette année, permettez-moi de dire quelques mots au sujet de la présentation même.

L'année dernière, nous avons déposé pour la première fois la partie I du Budget des dépenses, le Plan de dépenses du gouvernement, afin de donner aux honorables députés un cadre devant faciliter l'examen du Budget des dépenses, ou Livre bleu, qui présente les dépenses statutaires de même que les nouveaux projets pour lesquels le Parlement est prié d'autoriser les dépenses qui devront être faites au cours de l'année. Je crois que tous ont convenu que la partie I s'avérerait très utile puisqu'elle permet d'expliquer les plans pluriannuels des années à venir qu'il est impossible d'intégrer au Livre bleu et de fournir diverses analyses et explications bien plus faciles à comprendre que celles des prévisions budgétaires traditionnelles.

Cette année encore, je dépose la partie I du Budget. On y trouve le plan quinquennal des dépenses gouvernementales, y compris la répartition des dépenses en dix enveloppes. En outre, ce document fournit une analyse et des explications poussées qui aideront les députés à mieux comprendre le contenu du plan et des prévisions des dépenses de 1982-1983.

[Français]

J'ai également le plaisir, madame le Président, dans le cadre de mon projet d'amélioration de l'imputabilité vis-à-vis du Parlement, de déposer au nom des ministres responsables 10 plans de dépenses par programme qui forment la nouvelle Partie III du Budget des dépenses. Les députés se souviendront que j'avais déclaré publiquement mon intention de déposer neuf plans, mais je suis maintenant en mesure d'en déposer 10. C'est la première fois que des plans de dépenses des programmes sont déposés en même temps que le Budget principal; on se souviendra toutefois que l'année dernière j'avais déposé un

Budget principal des dépenses

certain nombre de projets pilotes basés sur les prévisions de dépenses de 1980-1981 simplement afin de présenter des exemples et aussi pour donner l'occasion aux députés de faire des commentaires. Les documents de la Partie III visent à préciser davantage, à l'intention des députés, les plans et systèmes de gestion de chaque ministère présentés dans le Livre bleu. Chaque ministère élabore son plan de dépenses par programme et en assume la responsabilité. Ces plans fournissent aux députés des renseignements supplémentaires qui les aident à examiner en profondeur chaque programme. Les tableaux qui y figurent et qui sont tirés du Livre bleu ont été vérifiés par le secrétariat du Conseil du Trésor. Je prépare actuellement un calendrier pour que tous les ministères présentent leurs plans de dépenses pour l'année 1985-1986. D'ici là, de plus en plus de plans seront inclus chaque année.

On a souvent parlé à la Chambre et au sein des comités de la difficulté qu'ont les députés à comprendre les projets de dépenses du gouvernement à partir du seul Livre bleu. En tant qu'ancien membre du comité des comptes publics, je suis en mesure d'évaluer ces difficultés. Le comité des comptes publics a examiné en profondeur les propositions du gouvernement relatives aux prévisions budgétaires. De plus, environ 25 députés ont participé à des entretiens à ce sujet. Les recommandations du comité des comptes publics et des députés ont abouti à un certain nombre de changements visant à ce que les plans de dépenses répondent mieux aux besoins du Parlement. En plus de ces consultations et recommandations, j'ai aussi prié trois anciens parlementaires éminents, soit les honorables Otto Lang, James Gillies et Douglas Fisher, d'examiner les projets pilotes de l'année dernière et de soumettre leurs commentaires. J'aimerais les remercier sincèrement d'avoir procédé conjointement à l'examen et j'aimerais aussi remercier tous les députés et les autres personnes qui ont contribué à l'élaboration des plans de dépenses des ministères. Les dix premiers plans que je dépose aujourd'hui témoignent de l'évolution de la responsabilité du gouvernement devant le Parlement et, comme le savent les députés, ils marquent aussi un grand pas vers l'application des recommandations de la Commission Lambert, du Vérificateur général et du comité des comptes publics. Je crois maintenant que ces plans de dépenses des programmes répondent aux besoins de renseignements exprimés par le Parlement. Les députés peuvent être assurés que nos efforts ne s'arrêteront pas là. Au cours des années, les plans de dépenses seront sans cesse améliorés. Chaque ministère a entrepris une tâche très importante qui va évoluer au cours des années à mesure que les systèmes et les procédures d'information nécessaire seront élargies ou perfectionnées.

• (1510)

[Traduction]

Les consultations que notre administration a tenues avec les députés ont permis d'explorer d'autres façons de faciliter davantage l'examen des prévisions budgétaires. J'ai donc préparé également à l'intention d'un Guide du Budget des dépenses. Ce document explique la nature des révisions en cours et expose brièvement aux députés de quelle façon ils peuvent tirer des renseignements des divers documents sur les prévisions budgétaires.